

*L'ajournement*

point, peu importe les pressions qu'exerce le représentant commercial des États-Unis au cours des dernières heures des négociations. J'espère que ce soir, le secrétaire parlementaire sera en mesure de nous donner les assurances que le ministre n'a pas fournies à la Chambre le 15 septembre dernier.

● (1905)

**M. Benno Friesen (secrétaire parlementaire du ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Monsieur le Président, je voudrais d'abord reprendre le député. Le ministre l'a certifié à plusieurs reprises, et le premier ministre (M. Mulroney) aussi.

Maintenant, tout le monde devrait savoir que les négociations canado-américaines sur le libre-échange sont dans la phase finale, la plus critique et la plus délicate. Nos négociateurs siègent constamment avec les sénateurs américains et les ministres se réunissent fréquemment à ce sujet. Dans ce cas, il ne serait pas utile ni dans l'intérêt du Canada que je parle des différentes positions en public.

En ce qui concerne la question sur la Commission canadienne du blé, je tiens à rappeler que la ministre du Commerce extérieur (M<sup>lle</sup> Carney) et les autres ministres, notamment le ministre de l'Agriculture (M. Wise) ont exprimé clairement la position du gouvernement sur les offices de commercialisation. Nous avons répété plusieurs fois le message: Le Canada gardera le droit de décider quel genre de systèmes de commercialisation sont préférables pour les agriculteurs canadiens. Nous

ne sommes pas sur le point de démanteler la Commission canadienne du blé ni aucun autre office de commercialisation.

Je rappelle à tous les députés la résolution adoptée à une majorité écrasante à la Chambre le 16 mars qui se lit comme suit:

Que la Chambre appuie la négociation d'un accord commercial bilatéral avec les États-Unis, dans le cadre de la politique commerciale multilatérale du gouvernement, tout en assurant la protection de notre souveraineté politique, des programmes sociaux, des systèmes de commercialisation des produits agricoles, de l'industrie de l'automobile et notre identité culturelle unique.

Nous sommes engagés dans des négociations commerciales globales avec les États-Unis au cours desquelles nous discutons de tous les obstacles au commerce. Il n'est nullement étonnant que les États-Unis nous demandent de modifier certaines modalités de notre commerce intérieur. Cependant, la réponse du Canada à des demandes précises ne sera favorable que s'il y a un ensemble de mesures avantageuses pour l'agriculture.

Nous ne signerons aucun marché à moins que ce ne soit un bon marché pour le Canada et pour les agriculteurs canadiens.

**M. le vice-président:** La motion d'ajournement de la Chambre est adoptée d'office. En conséquence, la Chambre s'ajourne à 14 heures demain en conformité du paragraphe 3(1) du Règlement.

(La séance est levée à 19 h 7.)